

Séance du 31 mars 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 25 mars 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, M. Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à M. le Maire, M. Labayle à Mme Lauqué, M. Causse à Mme Bisauta, M. Lozano à Mme Chevrel, Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé, M. Aguerre à Mme Capdevielle, Mme Loupien-Suarés à M. Bergé.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Durruty présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **RESSOURCES HUMAINES** – Modification du tableau des effectifs.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir modifier le tableau des effectifs comme suit :

- CREATIONS DE POSTE :

- 1 poste d'ingénieur
- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- 1 poste d'attaché principal

- TRANSFORMATIONS DE POSTE :

- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste de rédacteur chef en 1 poste d'attaché principal
- 1 poste d'animateur en 1 poste d'attaché
- 1 poste de technicien principal de 1^{ère} classe en 1 poste d'ingénieur principal

- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 poste de bibliothécaire en 1 poste de conservateur de bibliothèque
- 1 poste de conservateur du patrimoine en 1 poste de conservateur en chef du patrimoine
- 7 postes de rédacteur en 7 postes de rédacteur principal
- 1 poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 1^{ère} classe en 1 poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques hors classe
- 1 poste d'animateur en 1 poste d'animateur chef
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe en 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives hors classe
- 2 postes d'éducateur des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe en 2 postes d'éducateur des activités physiques et sportives hors classe
- 1 poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- 3 postes d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe en 3 postes d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe
- 1 poste d'agent social de 2^{ème} classe en 1 poste d'agent social de 1^{ère} classe
- 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe en 1 poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe
- 1 poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe en 1 poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe
- 2 postes de gardien de police municipale en 2 postes de brigadier de police municipale
- 1 poste de brigadier de police municipale en 1 poste de brigadier chef principal de police municipale
- 1 poste de garde champêtre chef en 1 poste de garde champêtre chef principal
- 8 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 8 postes d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 4 postes d'agent de maîtrise en 4 postes d'agent de maîtrise principal
- 30 postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe en 30 postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.